



APA-INJ



CFTC



CFDT



SMAS-T-CGT



FO



SNJSJA-UNSA



SUD

Communiqué de presse du 2 avril 2019

### **Grève dans les Instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles jeudi 4 avril**

L'intersyndicale (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNJSJA-UNSA, SUD) des Instituts nationaux de jeunes sourds et l'institut national des jeunes aveugles (INJ) appellent à la grève le jeudi 4 avril prochain. Différents établissements départementaux et médico-sociaux seront également mobilisés et en grève à cette même date.

**La mobilisation autour de la question de l'Education et de l'Enseignement pour les jeunes sourds et les jeunes aveugles ne cesse de prendre de l'ampleur.** En effet, suite à la rencontre du 14 février avec Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'état chargée des personnes handicapées, les parents d'élèves, les usagers et les professionnels ne peuvent que faire à nouveau le constat d'une absence totale d'écoute et de dialogue sur l'avenir des établissements spécialisés dans le cadre de la construction de l'Ecole inclusive.

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 23 mars dernier et a réuni des parents d'élèves, des anciens élèves et des professionnels de 6 établissements différents, cette journée de grève et d'actions du 4 avril a été actée.

**A ce jour, les 5 INJS ainsi que l'INJA appellent à la grève. Seront également mobilisés, l'IJS de Bourg la Reine, l'EIDC d'Argenteuil mais également le CDDS de Rodez...**

**La manifestation parisienne partira du ministère des Solidarités et de la Santé (Place Pierre Larroque à l'angle des avenues Ségur et Duquesne) à 14h30 pour se diriger vers le ministère de l'Education nationale, via l'INJA.**

Rappelons ici que les jeunes sourds et malentendants, les jeunes aveugles et malvoyants sont scolarisés pour certains dans des établissements spécialisés et pour d'autres en milieu « ordinaire ». Or, pour beaucoup d'entre eux, suivre une scolarité en collège ou lycée « ordinaire » n'a rien d'évident et nécessite une préparation, des adaptations et un accompagnement individualisé que permettent les instituts spécialisés.

Il y a quelques mois, Sophie CLUZEL avait affirmé sa volonté d'avancer vers une école plus inclusive, indiquant que les établissements de l'Éducation nationale (EN) devraient être capable d'accueillir tous les élèves. Au même moment, les directions des établissements spécialisés entamaient la réduction de l'offre scolaire des Instituts de jeunes sourds et de jeunes aveugles, empêchant à terme, la possibilité d'allers-retours entre le milieu ordinaire et spécialisé.

Or pour l'intersyndicale et l'association de parents, les INJ participent actuellement à la construction d'une école réellement inclusive, dans le cadre de projets de scolarisation qui allient les différents dispositifs (au sein des INJ et de l'EN), en s'adaptant aux besoins spécifiques (tant pédagogiques, qu'éducatifs, que du point de point de vue de l'acquisition d'une autonomie au sens large) de chaque enfant. Les INJ sont en réalité déjà un élément de l'Ecole

inclusive que nous appelons tous de nos vœux. Mais sur le terrain, les professionnels et les usagers constatent qu'au nom de ces belles intentions que nous partageons tous, les modifications et la suppression de certains dispositifs se font de manière précipitée et sont réalisés sans concertation nationale ni avec les personnels, ni avec les parents (qui connaissent bien les besoins particuliers de ces jeunes), et sans préparation de l'Éducation nationale. La précipitation avec laquelle ces projets sont gérés, combinée aux contraintes budgétaires qui pèsent sur les INJ et sur l'Éducation nationale, pourrait se révéler désastreux. De ce point de vue, madame Cluzel est restée imperméable à l'argument selon lequel les familles et les élèves doivent pouvoir continuer à bénéficier du libre choix de la scolarité de leur enfant : en milieu spécialisé ou en milieu ordinaire.

**C'est pourquoi, les personnels, leurs organisations syndicales, et les parents d'élèves se mobilisent le 4 avril afin de redemander :**

- **Un arrêt des transformations engagées dans les établissements spécialisés de jeunes sourds et de jeunes aveugles dans l'attente d'une concertation.**
- **La planification d'un calendrier de réunions de travail avec le cabinet de Mme Cluzel.**

Jocelyne DUBOIS, Présidente de l'association des Parents et Amis des instituts nationaux (INJA et INJS)

Guy FRANCOIS, Secrétaire général SNASS-CFTC, représentant CTAC

Alain OLMOS, Secrétaire fédéral CFDT secteur AS, représentant au CTM et CHSCT

Robert GUTIERREZ, Secrétaire général SMAST-CGT, représentant au CTM et CHSCT

Hélène SESTER, Secrétaire générale SNJSJA UNSA Education

Juan NAVARRO, Secrétaire général du SNPASS-FO, représentant au CTM

Gilles de KERMENGUY, Secrétaire national adjoint SUD Travail Affaires sociales

**Contact : [surdiceciscol@gmail.com](mailto:surdiceciscol@gmail.com)**